



UN TRAVAIL FONDE SUR :

UNE ETUDE MINUTIEUSE DE CHAQUE DOSSIER

UNE EXPERTISE DE PREMIER ORDRE

UNE FORTE REACTIVITE A L'URGENCE DES SITUATIONS.

Nos conseils pour agir légalement – Une stratégie effective pour un conseil efficace

Motivé par le souci de la satisfaction continue de nos clients, le cabinet Maître CHEIKH FALL adopte depuis toujours des méthodes de travail destinées à assurer une étude minutieuse de chaque dossier, une compétence de haut niveau et une forte réactivité à l'urgence des situations.

La force du cabinet repose sur les compétences et les acquis d'une équipe d'avocats et juristes expérimentés. Elle dispose d'une formation juridique pluridisciplinaire et dont le souci est d'assurer une véritable connaissance des activités et du client, seul moyen de l'accompagner avec des solutions concrètes, stables et adaptées.

Grâce à ses relations avec différents cabinets étrangers réputés, son réseau structuré de correspondants et une pratique professionnelle des langues française et anglaise, notre cabinet est à même d'intervenir dans les transactions et opérations à travers toute l'Afrique de l'Ouest.

Le cabinet Maître Cheikh FALL s'est forgé une réputation de rigueur et de qualité en répondant avec efficacité aux besoins d'une clientèle variée, comprenant non seulement des groupes privés Sénégalais et étrangers, mais également des entreprises publiques et des organisations internationales.

DROITS DES SOCIÉTÉS / FUSION ET ACQUISITION | Création et Immatriculation d'une société, Régime juridique des sociétés reconnues par L'OHADA, Opérations sur le capital social, Restructuration, Fusion – Scission - Apport partiel d'Actif, Secrétariat juridique: Rédaction de procès verbaux d'Assemblées Générales, Déclaration Fiscale

L'ARBITRAGE COMMERCIAL | Rédaction des contrats, Clause compromissoire, Exequatur de la sentence arbitrale, les voies de recours contre la sentence arbitrale : le recours en annulation, le recours en révision et la tierce opposition

LES SURETES | Cautionnement, Garantie et Contre-Garantie Autonomes, Droit de rétention, Gage de meubles corporels, Nantissement des meubles incorporels, Privilèges, Hypothèques

RECouvreMENT DE CREANCES | Mise en demeure, Injonction de payer, Assignation en paiement, Saisies conservatoires, Saisie-vente, Saisie-attribution des créances, Saisie-appréhension, Saisie-revendication, Saisie- immobilière

DROIT PENAL DES AFFAIRES | Escroquerie, Abus de confiance, Abus de bien sociaux, Vol et Recel...

DROIT DU TRAVAIL | Conclusion des contrats de travail, Licenciement ordinaire / pour motif économique, Clause de non concurrence et confidentialité, Contentieux social

DROIT MINIER | Recherche minière, Exploitation minière, Dispositions fiscales, douanière et économiques, Garanties et obligations attachées à l'exercice des opérations minières

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE | Brevet d'invention, Dessins-Modèles, Marque, Nom commercial, Le Contentieux de la propriété Intellectuelle

DROIT DE LA FAMILLE | Mariage, La Filiation, Le Divorce ou Séparation de corps, La succession.

DROIT DE L'IMMIGRATION | Visa / Autorisation d'entrer, Permis de travail, Carte de résidence, Obtention des Documents

DROIT IMMOBILIER | Rapports entre Copropriétaires, Bailleurs et locataires, Syndics et syndicats de copropriétaires, Acquéreurs et vendeurs de biens, Promoteurs, entrepreneurs et architectes

*Le Cabinet Maître Cheikh Fall, un lieu sûr pour sécuriser,
garantir et protéger vos affaires au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso,
Zone OHADA.*

Cabinet Maître Cheikh FALL, 48, Rue Vincens x Abdou Karim Bourgi, DAKAR SENEGAL
Site Web : www.avocat-cheikhfall.net E-mail : [cgfall@orange .sn](mailto:cgfall@orange.sn)
Tel : (+221) 33 821 75 79 / 33 821 65 97; FAX: 33 821 05 57; BP: 32 319 DAKAR Ponty
SENEGAL